

R A P P O R T D ' A C T I V I T E S



**Mission Locale
Marseille**

Rendre autonome et placer en emploi les jeunes de 16 à 25 ans



La Mission Locale de Marseille, la plus grande de France, est un outil majeur pour l'emploi des jeunes. Et en particulier pour l'insertion professionnelle de tous ceux qui, dans notre ville, sortent chaque année du système scolaire, sans diplôme, ni qualification. C'est bien pour sa capacité à les aider à réussir que notre Mission Locale fait partie des structures partenariales financées par la Ville de Marseille. Ses actions, en lien avec 3000 entreprises ou avec l'État pour conduire notamment le dispositif « Garantie Jeunes », s'intègrent dans les 18 mesures du Conseil Municipal extraordinaire sur l'emploi de la Ville de Marseille qui ont été proposées et mises en œuvre au fur et à mesure. Toutes ces mesures sont complémentaires des actions engagées déjà par la Métropole, le Département, la Région et l'État pour que les jeunes puissent saisir toutes les opportunités d'emploi offertes dans notre territoire.

Dominique TIAN

1^{er} Adjoint au Maire de Marseille Délégué à l'Emploi
Président de la Mission Locale de Marseille

2016 fut encore une année particulièrement complexe et riche d'enseignements pour la MLM. Au plus près des évolutions, politiques, économiques et sociétales, nos missions évoluent sans cesse et nous devons faire preuve d'une grande agilité au quotidien. Malgré quelques soubresauts, l'ensemble des objectifs a été atteint, la mobilisation de l'ensemble des salariés est au rendez-vous, les actes professionnels toujours plus denses. Je souhaite à nouveau saluer l'engagement des équipes au service des plus de 25 000 jeunes marseillais qui nous sollicitent. Nous partageons les valeurs fortes de solidarité, d'exigence et de responsabilité que nous mettons au service de notre territoire. Acteur du CEP, membre du Service Public Régional de l'Oriente (SPRO), nous œuvrons, avec nos partenaires, sur l'ensemble des champs liés au droit à l'orientation tout au long de la vie. Nous innovons et développons chaque année notre offre de service à destinations des entreprises. Cette année encore, nous avons signé des conventions de partenariat ambitieuses consolidant nos réussites mutuelles. Le lancement d'une filière dédiée au numérique, notre investissement autour de l'Euro de football, tant sur le volontariat que sur la proposition de candidats, la mise en œuvre de salons ou forums originaux, le développement de partenariats indispensables à l'autonomie sont autant d'exemples de la pluralité de notre mission. En 2017, de nombreux challenges nous attendent, nous les relèverons avec toujours la même ambition : rendre autonomes et mettre en emploi les jeunes de 16 à 25 ans.

Brigitte CAVALLARO

Directrice Générale de la Mission Locale de Marseille

Sommaire

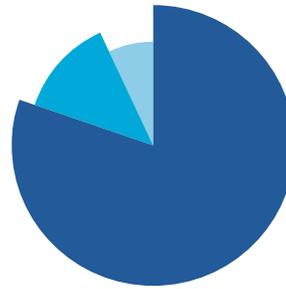
ÉDITO	2	ACTIVITÉ	5
IDENTITÉ	3	IV. ORIENTATION ET FORMATION	5
I. RESSOURCES HUMAINES	3	V. L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ, LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET ACTIONS SPÉCIFIQUES	6
II. LE BUDGET	3	VI. L'EMPLOI : LES MOYENS DÉPLOYÉS	11
III. LES CHIFFRES CLÉS	4	VII. QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS	13
		VIII. VERS L'AUTONOMIE	14

I. RESSOURCES HUMAINES

1. Effectif

194 salariés (174 équivalents temps plein)

- 80.5 %** Accueil et Accompagnement des jeunes (62.8% Conseillers)
- 12.6 %** Gestion
- 6.9 %** Encadrement

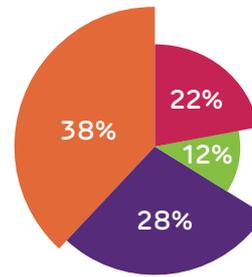


2. Formation

La mission locale de Marseille confirme son choix stratégique d'une politique volontariste en termes de formation : en 2016, 88% des heures sont réalisées en interne en complément du Plan Régional de Formation.

4685 heures de formation : 3,5 ETP

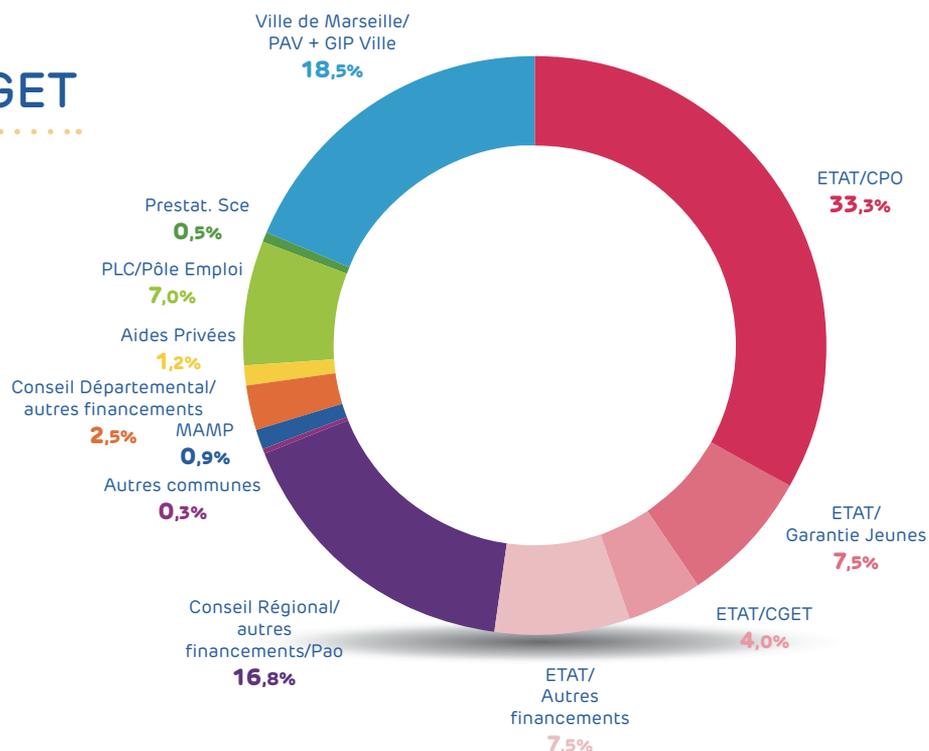
- Plan régional de formation
- Plan local
- Formation interne
- Dispositif individuel (CIF, Bilan de compétence, etc.)



3. Territoire couvert

- Marseille
- + 4 communes :
 - Allauch (Situations positives 72%),
 - Plan de Cuques (Situations positives 52%),
 - Septème les Vallons (Situations positives 96%),
 - Le Rove (Situations positives 25%),
- 30 Relais de Proximité (30 permanences pour 27 lieux différents).

II. LE BUDGET



III. LES CHIFFRES CLÉS

1. Accueil

- 25 208 jeunes en contact,
- 20 259 jeunes en présentiel,
- 7 553 jeunes en 1^{er} accueil,
- 10 437 jeunes résidants en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) soit 41% du public reçu.

41 650

jeunes bénéficiaires d'une proposition dans le domaine de l'accès à l'emploi

14 875

jeunes bénéficiaires d'une proposition dans le domaine social

24 791

jeunes bénéficiaires d'une proposition dans le domaine de la formation

5 135

jeunes en accompagnement renforcé

5 160

entrées en formation pour près de 4 000 jeunes

+ de 3 000

entreprises partenaires

99 166

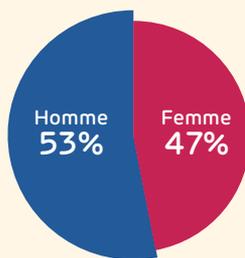
ont reçu une proposition d'emploi

4 561

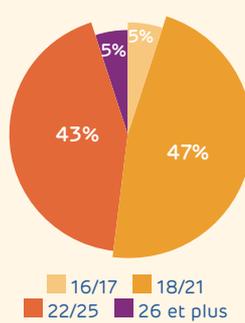
jeunes en emploi

2. Typologie du public

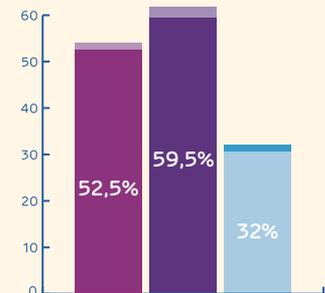
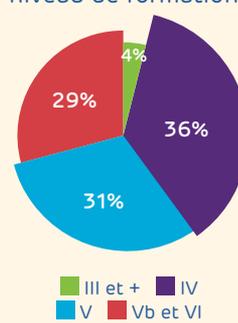
Répartition par sexe



Répartition par âge



Répartition par niveau de formation



■ 52,5% des jeunes reçus n'ont aucun diplôme (53% en 2015)
 ■ 59,5% sont peu ou pas qualifiés de niveau V et infra (61,2% en 2015)
 ■ 32% ont un diplôme de niveau IV et + (30,8% en 2015).

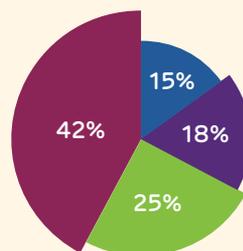
3. Entretiens et propositions

Nombre d'entretiens pour la structure

95 801 (en moyenne le nombre d'entretiens par jeune est de 4,7)

Nombre de propositions

Nombre total : 99 166
 Avec 42%, « l'emploi » est nettement supérieur aux autres propositions



■ Domaine social ■ Projet professionnel
 ■ Formation ■ Accès à l'emploi

IV. ORIENTATION ET FORMATION

1. Orientation

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) /Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

Loi de 2009 avec la création d'un droit à l'orientation, puis la mise en œuvre de la loi de 2014 (CPF, CEP, service public régional de l'orientation...). Les Missions Locales sont parmi les 5 acteurs :

- Un **Droit Universel**,
- Une **personnalisation d'un service**,
- Des **pratiques partenariales et coopératives**,
- Une **veille sur la Ressource** et une présence dynamique territoriale,
- Des **initiatives**.

La Mission Locale de Marseille s'est engagée dans le cadre de la charte partenariale du **SPRO MARSEILLE-EST ETANG DE BERRE** portée par le **Conseil Régional**.

L'objectif est de garantir et d'améliorer la qualité du service rendu en direction des usagers. L'équipe du SPRO s'est régulièrement réunie en 2016 pour assurer la construction et la mise en place :

1. D'un annuaire commun,
2. D'un Extranet partagé entre les membres du SPRO,
3. De l'organisation de Journées « culture commune »,
4. D'une Formation et d'échanges sur les pratiques des différents acteurs de l'AIO (Accueil, Information, Orientation).

La Mission Locale participe également activement à la Plateforme téléphonique du SPRO PACA.

2 collaborateurs de la Mission Locale sont détachés à temps plein

La Mission Locale participe chaque année à « La Nuit de l'Orientation » organisée par la CCIMP.

2. Formation

Plus de
3 940 jeunes en formation

- Près de 1 400 orientations sur le SEDOP (projet professionnel),
- 24 791 jeunes ont bénéficié d'une proposition de formation,
- Les jeunes sont prioritairement orientés sur les filières porteuses d'emploi, en lien avec les besoins exprimés par les entreprises sur le territoire via la Cellule de Recrutement,
- Un groupe de formation interne dédié à la mise en œuvre du plan territorial de formation a assuré 246 COVEF et négocié l'entrée des jeunes en formation qualifiante,
- Une démarche intégrée aux pratiques des conseillers,
- Des bornes dédiées SPRO/CPF, sur les espaces accueil, une animation,
- Et un soutien à l'utilisation par les chargés d'accueil.

L'opération 2 000 BAFA et diplômes de secourisme financée par la Métropole



Une volonté politique :

Donner aux jeunes les plus précaires, résidents en QPV, les capacités de réussir leur insertion socio-professionnelle par le financement d'actions de formation par une première qualification dans les métiers de l'animation et du secourisme, secteur à réelles opportunités d'emploi sur Marseille.

930 formations de secourisme

Premiers résultats après 6 mois

- 35 informations collectives,
- 111 jeunes entrés en formation.

83% des jeunes ont validé leur diplôme

V. L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ, LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET ACTIONS SPÉCIFIQUES

1. Accompagnement renforcé

Le CIVIS

	Nombre de jeunes entrés	Taux de réalisation
CIVIS	2 313	98,0%
Dont Renforcé	1 140	88,8%
Dont QPV	1 205	113,0%

Le parrainage

87 parrains et marraines en 2016 / 347 jeunes / 1576 entretiens :

- 68% jeunes en emploi
- 19% jeunes en en formation



Moughni Moughni et son parrain Jean-Louis Rosenbaum

Témoignage de Moughni Moughni, 24 ans, aujourd'hui en poste d'Opérateur dans le domaine de l'industrie chimique, a été accompagné dans le cadre du parrainage pendant 7 mois.
 « Le parrainage m'a surtout permis de gagner en confiance en moi, ce qui m'a été nécessaire pour entreprendre toutes mes démarches et multiplier les entretiens d'embauche, notamment ceux organisés par la Cellule de Recrutement... D'ailleurs, c'est ce qui m'a permis de trouver du travail. »



Virginie Chalon et sa marraine Manuella Thibaub

Une confiance en soi recherchée par la plupart des jeunes orientés vers les services du parrainage ; à l'image de Virginie Chalon, 24 ans également, dont le souhait initial était de changer de voie professionnelle avant de s'investir dans sa recherche d'emploi.

« Même si je venais d'obtenir ma Licence Professionnelle de Documentaliste dans le cadre d'une alternance, je voulais me réorienter vers un métier qui pouvez me permettre de travailler en dehors d'une bibliothèque. Mais je ne savais pas quel métier... »

On m'avait dit que je n'avais pas le droit au SEDOP, et faire un Bilan de compétences à l'issue de l'obtention de mon diplôme n'était pas cohérent... Inutile de dire que j'avais perdu confiance en moi... »

Au regard de sa situation, l'orienter vers les services d'une marraine, Coach et spécialisée dans le placement en entreprise, fut plutôt judicieux suite au retour que nous en fait Virginie :

« A ce jour, je n'ai pas encore trouvé d'emploi (parce que l'accompagnement a débuté récemment). Mais les rencontres que nous avons eues me permettent aujourd'hui de me sentir beaucoup plus sûre de moi, et d'être beaucoup plus confiante quant à toutes les démarches que j'ai désormais à entreprendre... »

La mobilité internationale

La mobilité internationale constitue une expérience irremplaçable dans le parcours d'un jeune vers l'autonomie, notamment par la dimension interculturelle qu'elle suppose. En cela, elle a un impact à la fois collectif, en favorisant une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre les peuples, et individuel par les bénéfices sur l'intégration sociale et professionnelle qu'elle induit.

C'est avec cette vision que la Mission Locale de Marseille développe cette thématique en partenariat avec les opérateurs de mobilité de PACA.

Plus de 400 jeunes ont reçu de l'information, près de 200 ont participé à une réunion-sensibilisation animée par les partenaires et enfin plus de 70 jeunes ont effectué une mobilité en Europe.

400
70
200

Le service Civique

La Mission Locale de Marseille, relais dans la promotion du service civique et diffusion des offres, partenaire du CRIJPA, soutenu par le Conseil Régional et la DRJSCS.

Parmi ces jeunes, M. Kaddou, accompagné alors en garantie jeunes, dont l'expérience en service civique a transformé sa posture, boosté sa motivation et fait prendre conscience de ses potentialités. Tout cela réussi grâce au tutorat engagé par les membres du SDIS 13.

La Garantie Jeunes

Quelques chiffres :

- 480 jeunes entrés soit 106,6% de l'objectif,
- 13 231 entretiens réalisés,
- 33,9 entretiens/ jeune/ an.

Évaluations nationales :

- Public bien ciblé,
- Allocation indispensable, premières nécessités,
- 3 parcours types identifiés :
 1. Parcours d'insertion dans l'emploi, 2/3
 2. Parcours de préparation sociale à l'emploi, 2/3
 3. Parcours empêchés (publics non adaptés à la GJ). 1/3

2017 :

- Objectif : 600 jeunes,
- Equipe resserrée, dynamique retrouvée,
- Autonomie dans la décision d'entrée des jeunes,
- Articulation avec les entreprises accentuée.

Apports principaux :

- Valorisation des jeunes,
- Confiance en soi développée, notion de groupe plébiscitée,
- Gain d'autonomie,
- Apprentissage des TRE, codes de l'entreprise,
- Formations, immersions,
- Emplois.

La MLM se reconnaît pleinement dans ces évaluations.

Mission Jeunes

En partenariat avec le FAFTT, le FASST et l'équipe de la Garantie jeunes afin de mettre en place des rencontres, des ateliers « coaching », des simulations d'entretiens d'embauche, des recrutements... Tout au long de l'année 2016 nous avons eu :

- 4 atelier « coaching »,
- 4 jobdating,
- 5 ateliers coaching suivis d'une session de recrutement.

23 candidats ont effectué une ou plusieurs missions d'intérim et 59 ont participé aux différentes actions.

Les Emplois d'Avenir

- 959 contrats (106%) :
 - Dont 68% de nouveaux,
 - Dont 58% en QPV,
- 12% secteur marchand,
- 32% CDI/CDD (3 ans),
- 81% temps complet,
- CIE (contrat initiative emploi) : 154,
- CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) : 216.

L'accompagnement « sous main de justice »

- 3 Conseillères en Insertion interviennent à temps complet en détention :
- L'accueil des jeunes prescrits par le SPIP, le service pénitentiaire ou en auto-orientation,
 - L'animation de la dynamique de projet et l'accroche référent/jeune,
 - La préparation à la sortie.

AU SEIN DES BAUMETTES « Raconte-moi ton métier, ton entreprise » :

Quelques chiffres clefs de la détention :

- 404 jeunes vus en détention,
- 204 accompagnements renforcés réalisés,
- Dont 102 en CIVIS Renforcé,
- 1 007 entretiens socio professionnels ont été effectués.

Quelques chiffres clefs à la sortie :

- 139 jeunes poursuivent leur parcours avec la MLM ou un partenaire,
- 26 se retrouvent sans solution à la sortie,
- 135 jeunes sont toujours en poursuite de parcours, trois mois après la détention,
- 3 retours détention.

L'objectif est de permettre à 50 détenus en fin de peine de rencontrer des responsables d'entreprises qui présentent le cœur de leur métier, leurs activités et les perspectives d'emploi.

30 entreprises ont répondu à l'invitation du CREPI qui a mis ce dispositif en place avec la Mission Locale de Marseille et Pôle Emploi. L'axe de l'intervention se situe dans la préparation à la sortie.

AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PENITENCIERE POUR MINEUR (La Valentine) :

- 254 orientations (source : SPIP : 146, Education Nationale : 79, auto-prescription et famille : 18, autres : 11),
- 204 accompagnements renforcés,
- Dont 61 dans le CIVIS Renforcé,
- 713 entretiens réalisés.

Quelques chiffres clefs à la sortie :

- 70 jeunes poursuivent leur parcours trois mois après la détention,
- 33 retours en détention.

Zoom Semaine du goût

Un chef vient tous les mois faire un cours de cuisine aux détenus intéressés par le métier de cuisinier. 20 jeunes ont participé aux ateliers et réalisé le plat du jour (dans les trois ateliers) pour toutes les personnes en détention ainsi que pour les surveillants et les éducateurs de la PJJ.

Le projet est porté par le chef Michel PORTOS (Le Malthazar et le Poulpe) qui a animé deux ateliers et la Mission Locale de Marseille. Les Chefs BERGES de la Table du CANA et LEVI de l'INTERCONTINENTAL ont partagé leur savoir-faire. L'activité est encadrée par les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui participent pleinement à l'action.

2. Actions spécifiques

L'accompagnement des jeunes RSA

Nouveauté 2016

Favoriser le retour à l'emploi des jeunes bénéficiaires du RSA.
Création d'une équipe dédiée de 3 conseillers en insertion, en 2015/2016, dans une démarche de Co-construction avec les services des Pôles d'insertion et des MDS (maisons de la solidarité).

Dans cette optique une convention a été mise en place entre la Mission Locale de Marseille et le CD 13 pour l'accompagnement et la prévention RSA des jeunes de 18 à 25 ans.

Le travail engagé avec les pôles d'insertion et les MDS, la CAF, les CCAS, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires Territoriaux a mis en exergue la qualité de l'accompagnement des conseillers de la mission Locale et la valeur ajoutée de la proximité des services des pôles d'insertion.

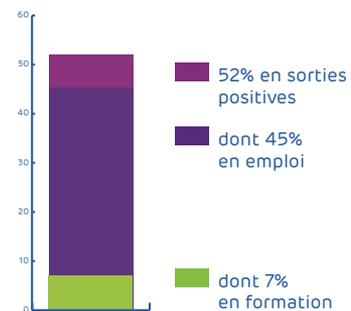


Avec mon diplôme 1 emploi

Le territoire de l'antenne 15/16 couvre plus de la moitié des Quartiers Politiques de la Ville. Dans le cadre du CIEC, appel à projets « égalité et citoyenneté », l'action « Avec mon diplôme un emploi » répond au besoin de favoriser l'accès à l'emploi dans les QPV.

Les cités concernées

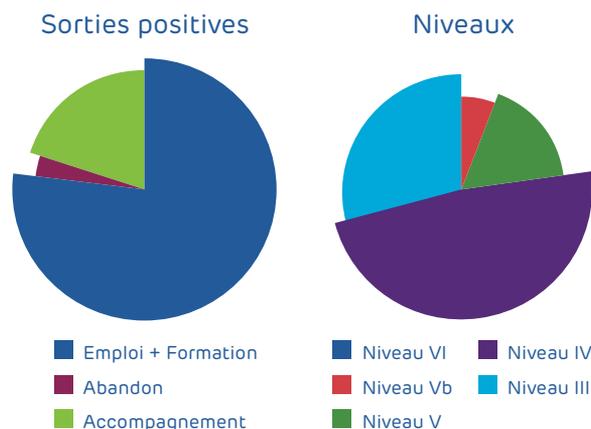
- La Castellane
- Plan d'Aou
- Granière
- St Antoine
- Bricarde
- Kalliste
- Solidarité



100 Chances 100 Emplois

« 100 chances 100 emplois » permet d'accompagner des jeunes grâce à un parcours d'intégration professionnel qui les aide à s'investir dans ces formations ou à trouver un emploi.

- Nombre de jeunes entrés : 60,
- Situations positives en % : 78,
- Plus de 57 entreprises partenaires.





Présentation jeunes



Promotion Fev. 2015

Témoignage d'Ibrahima TOURÉ au SAS 100 chances 100 emplois de Marseille :

« Je ne sais pas par où commencer mais je pense que la première des choses est que je vous dise MERCI ! Merci de ne pas m'avoir abandonné, de m'avoir toujours soutenu et poussé, merci de m'avoir toujours aidé à trouver des solutions. Je vis actuellement grâce à vous la meilleure expérience de ma jeune carrière chez Campenon Bernard Provence et je vous dois beaucoup. Je sais que vous avez l'impression que je vous ai boudé mais loin de là, c'est juste que mon emploi du temps est très chargé, je pense souvent à vous et comme on dit : loin des yeux mais près du cœur... J'espère que tout se passe pour le mieux pour vous et que vous continuerez d'aider la jeunesse marseillaise qui en a tant besoin. Vous êtes des héros ! »

Génération Bâtisseurs

	Nombre de jeunes entrés	Nombre de jeunes en situation positive	Situations positives en %
Génération Bâtisseurs	172	101	58,7

Relation Client

	Nombre de jeunes entrés	Nombre de jeunes en situation positive	Situations positives en %
Relation Client	146	118	80,8

Relais de proximité (30 permanences pour 27 lieux)

Il s'agit des permanences d'accueil du public de 16 à 25 ans, avec ou sans diplôme, n'utilisant pas le droit commun du service public de l'emploi. Ces permanences se situent au sein de lieux labellisés « Relais de Proximité » généralement sur les territoires de la politique de la Ville.

Les Objectifs visés par les Relais de Proximité :

- Mobiliser les jeunes sur les prestations et l'offre de service de la Mission Locale,
- Etablir des relations de proximité et de confiance avec les jeunes.

Nombre de jeunes en suivis
1 036
 dont 26,6% de primo

Nombre d'entretiens
1 918

Nombre de jeunes en accompagnement
53,3%

Nombre de jeunes en situation positive
43,5%

VI. L'EMPLOI : LES MOYENS DÉPLOYÉS

1. Les entreprises (plus de 3 000 partenaires)

Signature de conventions de partenariats – entreprises (8 juin 2016)

Les entreprises partenaires signent des conventions cadre avec la Mission Locale. A travers ces conventions se décline un partenariat pluriel : du recrutement, de l'accompagnement au projet, du parrainage... En 2016, par exemple :

- Habitat Pluriel,
- Alotra,
- Central Marseille,
- Simplon,
- Saint Henri Ambition,
- ENEDIS ex ERDF,
- Marine nationale,
- Armée de Terre,
- Fédération de la propreté/ Monde de la propreté,
- BSL Sécurité,
- Terrasses du port,
- Citadium,
- Weldom,
- Formatsud...

4 561 Jeunes en Emploi

2. La Cellule de Recrutement

La Cellule de Recrutement, outil destiné aux entreprises qui recrutent, met à leur disposition gratuitement :

- Une écoute, un conseil et un accompagnement sur mesure
- Des outils de sourcing performants et des dispositifs d'insertion
- Une candidathèque qualifiée et à jour
- Une connaissance parfaite de vos futurs jeunes candidats et du bassin d'emploi
- Des informations sur les aides à l'embauche et les aides à la formation
- Un coaching et une préparation à l'emploi personnalisés
- Un suivi en période d'essai par un interlocuteur unique.

▶ Près de 3 000 entreprises partenaires

▶ Plus de 1 400 jeunes coachés

Plus de 70%
de sorties positives

3. Les filières

Les résultats

Animations découverte des métiers	Offres d'emploi récoltées	Opérations de recrutement (Nbre de jeunes)	Entreprises clients sur l'année
+ de 1 000	2 550	1 975	667

Les Actions des Chargés de Projets, Filières Professionnelles et Cellule de Recrutement

Filières professionnelles : Bâtiment Travaux Publics/Espaces verts, Commerce/Grande Distribution, Hôtellerie/Restauration/Tourisme, Service à la Personne /Sanitaire et Social, Propreté, Transport et Logistique, Relation Client, Armées, Culture, Défense/Sécurité publique et privée, Industrie, Tertiaire, animation, sport et numérique.

Zoom sur la filière Numérique

Nouveauté 2016

En 2016, la Mission Locale de Marseille développe la filière numérique. Cette filière représente 77 000 emplois régionaux dont 15 000 à Marseille répartis dans 22 000 établissements pour un chiffre d'affaires de plus de 14 milliards d'Euros. Des partenariats stratégiques ont d'ores et déjà été mis en place avec des acteurs majeurs de l'écosystème, Aix Marseille French tech, Simplon Marseille, Orange, Jaguar Network, Wiko, ainsi qu'avec les acteurs de la grande école du numérique.

Zoom sur la filière Commerce

Depuis janvier 2016, la filière Commerce - Grande Distribution - Métiers de Bouche - Esthétique et Coiffure a reçu 340 jeunes sur près de 700 orientés.

À partir du bilan 2015 et pour mieux s'adapter aux changements de notre public, nous avons réactualisé l'offre de premier niveau avec le « PACK commerce ». Un service qui concentre information métiers, connaissance des enseignes, visite et stages directement en entreprise.



Zoom sur la filière Relation Client

À savoir :

- En interne : Une multiplication des informations collectives (2 par mois)
- En partenariat :
 - La « Plateforme »,
 - La cité des métiers,
 - Les délégués du préfet (En collaboration avec Monsieur LASSERE et avec Madame RUBINI).

Puis, un travail d'évaluation est effectué par le Conseiller d'Insertion validant le potentiel des candidats. A l'issue, plusieurs solutions proposées :

- Formation,
- Préparation individualisée : Coaching ou Cellule de Recrutement.

Perspective 2017,

- Intensifier la recherche de profils,
- Améliorer la relance des jeunes en fin de contrat pour proposer d'autres opportunités,
- Développer les partenariats.

Zoom sur l'Insertion par l'Activité Economique

Des places restreintes, mais des emplois de parcours indispensables pour certains jeunes éloignés des « contrats classiques ». Une action pour développer les liens et les suivis partenariaux nécessaires avec les structures porteuses afin maintenir l'entrée des jeunes en contrats.

**176 jeunes ont bénéficié d'un contrat
dont 146 en Atelier Chantier d'Insertion (ACI)**

VII. QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Chaque année la Mission Locale de Marseille participe à des salons de l'emploi tels que : Métierama, Forum ZFU nord, Forum ZFU Vallée de l'Huveaune, Jobs d'été (organisé par la mairie 6/8) mais également :

■ JEUNES D'AVENIR

Depuis 2015 à Marseille, organisé par le groupe AEF en partenariat avec la MLM et d'autres partenaires, ce salon est le premier salon orientation-formation-emploi et conseils des jeunes de 16 à 25 ans. Avec de **nombreuses offres** et **plus de 20 secteurs d'activité** représentés, il a toujours pour objectif de faciliter la rencontre entre l'offre et de la demande d'emploi/formation des jeunes de la région marseillaise.

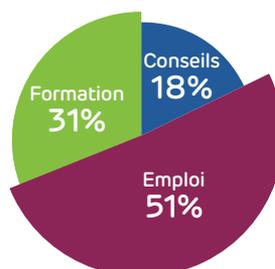
Edition 2016

Plus de 5 000 jeunes, à la recherche d'un emploi, d'accompagnement et/ou de conseils, ont participé à cet événement. Des jeunes du territoire proche, à 97% en provenance des Bouches-du-Rhône.

L'emploi : première motivation pour la moitié des jeunes

Tous niveaux de formation représentés

- < Bac : **56%**
- Bac à bac+1 : **25%**
- > Bac+2 : **19%**



En constante amélioration chaque année.



■ FORUM Conseil Départemental 13

Le Forum de l'emploi du Conseil départemental a rassemblé près de **75 entreprises**, **10 secteurs d'activité** et **30 partenaires** afin d'accueillir, d'informer et de conseiller l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion.

Une équipe de conseillers « Mission Locale de Marseille » était mobilisée aux côtés des services du CD 13 dans la continuité du partenariat que nous développons depuis 2015.

■ SEMAINE NATIONALE DES MISSIONS LOCALES

Les Missions Locales ont organisé sur leur territoire un ou plusieurs événements la semaine du 10 au 18 mars 2016 au sein de leurs antennes, du Stade Orange-Vélodrome, de la Cité des métiers,...

Contenu de notre semaine Marseillaise :

- CAE Antenne Sud (100 chances 100 emplois),
- Le RDV de l'emploi du transport logistique,
- Journée prévention Santé, Petit déjeuner Santé,
- 3 job dating,
- Ateliers Logements / Numérique,
- Semaine des métiers de l'industrie,
- Signature de conventions, (ERDF...),
- Valoriser mes compétences coaching,
- Atelier mobilité internationale.

■ EURO 2016

La Mission Locale de Marseille et l'UEFA ont mis en place un partenariat dans le cadre de l'euro 2016 à Marseille. Il repose sur 4 piliers :

- Le Volontariat : mobilisation de jeunes pour le programme Volontaires UEFA,
- Formation CQP Sécurité,
- Forum recrutement
- Les « Maillots de l'Emploi », en partenariat avec Proman et FACE, label original et facilitateur d'échange.

VIII. VERS L'AUTONOMIE

1. La santé

Les animations santé

Elles ont pour vocation de rendre visible les questions de Santé en Mission Locale, de sensibiliser les publics à la notion de bien-être et à l'importance d'une bonne santé physique et psychique pour l'insertion et la vie professionnelle.

Trois partenaires interviennent sur l'ensemble de la Mission Locale de Marseille grâce au soutien financier de l'ARS.

97 Animations Santé ont eu lieu soit plus de 800 jeunes, avec un peu plus de filles (52%) que de garçons (48%) et en particulier la tranche d'âge des 19/21 ans (49%).

Thèmes abordés :

- Accès aux soins (Bilan de santé, ouverture de droits...)
- Bien-être (sommeil, addiction...)

Les bilans de santé

En partenariat avec le Centre de bilan CESAM 13, ils sont mis en place depuis 2004/2005.

1 838 bilans de santé ont été proposés pour plus de 700 réalisés

L'accompagnement au parcours de soin : la question de l'accès et de la prise en charge

Convention avec la CPAM. Que permet ce partenariat ?

- Un accès aux informations de la CPAM et un point sur la situation du jeune,
- Des conseils sur les démarches à effectuer,
- Un enregistrement des dossiers complets (affiliation et CMUC) et un traitement en 15 jours,
- 23 commissions, 307 dossiers traités.

La Mission Locale de Marseille avec le soutien financier du Conseil Départemental, peut prendre en charge une couverture complémentaire pour des jeunes non éligibles au droit commun (CMUC).

L'accompagnement des jeunes en situation de Handicap :

Actuellement la Mission Locale de Marseille compte **618 jeunes** reconnus bénéficiaires d'une RTH (Reconnaissance travailleurs handicapés). Niveau scolaire : < bac : 86%

Notre partenariat renforcé avec la (MDPH) maison départementale des personnes handicapées, nous permet de présenter les demandes de reconnaissances pour les jeunes. Plus de 150 dossiers ont été traités.

2. Le logement

Pour le logement des jeunes en insertion, la MLM adapte ses réponses en mobilisant les ressources du territoire et en développant des actions partenariales.

Urgence, Hébergement temporaire :

Appel au 115, Service PLUS : **285 demandes** de nuits d'hôtel auprès du dispositif Service PLUS (**185 personnes** concernées), SIAO : orientation vers les CHRS : **170 demandes d'hébergement**.

Nouveauté 2016

Mise à disposition de logements autonomes grâce à la commission partenariale (ALOTRA, Habitat Pluriel, SOGIMA, Action Logement et ESF Services) => **60 demandes**, dont environ 40% ont abouti à une entrée dans le logement. De plus, **303 jeunes** ont bénéficié de permanences ou d'ateliers logements animés par ESF Services, partenaire depuis 2005.

3. La citoyenneté, le pouvoir d'agir

La prévention et la lutte contre les discriminations sont au coeur de notre activité, soutenues par notre expertise et notre posture professionnelle. La Mission Locale de Marseille est partie prenante de la recherche-action initiée au sein du réseau ARDML. Deux conseillers sont en charge de l'expérimentation à travers notamment l'animation d'ateliers participatifs avec les jeunes.

Cette expérimentation prioritairement mise en œuvre au sein de la Garantie Jeunes est progressivement déployée auprès de l'ensemble des jeunes.

PERSPECTIVES 2017

Maintenir une démarche agile dans les périodes de transition et d'incertitudes

- En s'adaptant sans cesse aux besoins et demandes des jeunes,
- Par l'évolution des pratiques professionnelles,
- En optimisant l'organisation pour concilier contexte, moyens et résultats (réalisation d'un audit organisationnel),
- Par la mise en place du PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie),
- À travers le développement de l'apprentissage,
- Toujours au service des entreprises.



Mission Locale Marseille

SIEGE SOCIAL

23, rue Vacon
13001 Marseille
Tel.: 04 91 19 01 20
Fax : 04 91 19 01 49
siege@mlmarseille

Cellule de Recrutement

19 rue Vacon
13001 Marseille
cdr@mlmarseille.org

Site GARANTIE JEUNE

29, bd Charles Nédelec
13003 Marseille
Tel.: 04 91 95 55 80

Permanences d'accueil externalisées sur les communes

Le Rove 04 91 46 80 00
Plan de Cuques 04 91 68 61 11
Septèmes les Vallons 04 91 51 23 28
Allauch 04 86 67 46 40

ANTENNE VIEUX-PORT

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 7^{ème}
19, rue Vacon
13001 Marseille
Tel.: 04 96 17 46 70
Fax : 04 96 17 46 99

ANTENNE CASTELLANE

4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}
67, avenue de Toulon
13006 Marseille
Tel.: 04 91 29 42 40
Fax : 04 91 29 42 69

ANTENNE SUD

9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}
397, bd Romain Rolland
13009 Marseille
Tel.: 04 91 18 21 10
Fax : 04 91 18 21 39

ANTENNE NORD EST

13^{ème}, 14^{ème}
Station Alexandre
29, bd Charles Moretti
13014 Marseille
Tel.: 04 91 81 05 10
Fax : 04 91 81 05 39

ANTENNE NORD LITTORAL

15^{ème}, 16^{ème}
Imm. Grand Ecran
15, avenue André Roussin
BP 80034
13321 Marseille cedex 16
Tel.: 04 96 15 33 70
Fax : 04 96 15 33 99

